Le Secrétariat général du Gouvernement (Document en Français)

Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/b5e5c9d4-7450-4c8a-a826-76ee62265063

https://docassascujas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/b5e5c9d4-7450-4c8a-a826-76ee62265063

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse soumise à l'embargo de l'auteur : embargo illimité (communication intranet).**

Informations sur les contributeurs

Auteur : Guiselin Jean
Date de soutenance : 15-09-2015

Directeur(s) de thèse : Drago Guillaume

Etablissement de soutenance : Paris 2
Ecole doctorale : École doctorale Georges Vedel Droit public interne, science administrative et science politique (Paris ; 1992-....)

Informations générales

Discipline : Droit public
Classification : Droit

Mots-clés libres : Secrétaire général du Gouvernement, Secrétariat général du Gouvernement, Conseil des ministres, Coordination du travail gouvernemental, Suivi de l'application des lois
Mots-clés :

- Présidents -- Personnel - France

Résumé : Entablure entre les pouvoirs exécutif et législatif, et donc organe administratif essentiel au fonctionnement de tout État moderne, le Secrétariat général du Gouvernement est pourtant une des institutions administratives françaises les plus méconnues.Existant dans tous les pays, sous des formes très variées, depuis plus ou moins longtemps, le Secrétariat général du Gouvernement est apparu en France dès la Révolution de 1789, le Directoire entérinant sa création par le Comité de salut public. Il s'est maintenu de manière quasi ininterrompue jusqu'à aujourd'hui, jouant un rôle d'autant plus actif que l'instabilité politique était forte. Sous la IVème République, le Secrétariat général du Gouvernement et son secrétaire général ont assuré la permanence de l'État, en compensant l'instabilité chronique du politique.Le positionnement du Secrétariat général auprès du Premier ministre induit la question de sa nature, politique ou administrative. Car le choix n'a pas toujours été fait d'y nommer un haut fonctionnaire neutre et étranger au pouvoir politique, de l'Empire au Front populaire.Dans sa forme moderne, le Secrétariat général du Gouvernement, qui s'est progressivement structuré en une administration peu nombreuse, de très haut niveau et stable, est bien un organe administratif : la permanence exceptionnelle des secrétaires généraux le montre parfaitement.Sous la Vème République, la stabilité du pouvoir politique ne l'a pas affaibli. Son rôle d'organisateur du Conseil des ministres a été conforté. Au-delà de sa fonction de coordination du travail gouvernemental, le Secrétariat général du Gouvernement exerce aujourd'hui de nouvelles missions, comme la défense de la loi devant le Conseil constitutionnel, le suivi de l'application des lois. En outre, le Secrétariat général du Gouvernement a développé sa fonction d'intermédiaire entre le Parlement et le Gouvernement.Preuve de l'importance du Secrétariat général du Gouvernement, la tendance récente à le tenir en dehors du processus décisionnel altère fortement l'efficacité de l'État.

Informations techniques

Type de contenu : Text
Format : PDF

Informations complémentaires

Entrepôt d'origine : star
Identifiant : 2015PA020024
Type de ressource : Thèse